



ASSOCIATION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS
ASSOCIATION OF SECRETARIES GENERAL OF PARLIAMENTS

Secrétariat français :

Perrine Preuvot
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 Paris 07 SP, France
Tel: (33) 1 40 63 66 65
e-mail: pprevot@assemblee-nationale.fr
www.asgp.co/fr

British secretariat:

Elektra Garvie-Adams, House of Commons
c/o Daniel Moeller,
European Scrutiny Committee,
House of Commons, Palace of Westminster
London SW1A 0AA United Kingdom.
Tel: (44) 20 7219 0867
e-mail: garvieadamse@parliament.uk
www.asgp.com

Paris, le 3 mai 2021

Madame, Monsieur le Secrétaire général,

Comme précédemment annoncé, l'Association des secrétaires généraux des Parlements se réunira en ligne du mardi 25 au jeudi 27 mai 2021 pour une réunion exceptionnelle. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations utiles sur le déroulement de cette réunion qui diffère sensiblement des pratiques habituelles de l'association en raison du format numérique retenu.

Travaux

Les deux séances plénières auront lieu les mercredi 26 et jeudi 27 mai, de 10 heures à 13 heures (heure de Genève).

Par ailleurs, les membres du Comité exécutif se réuniront mardi 25 mai de 10 heures à midi (heure de Genève).

Vous trouverez, en pièce-jointe du présent courrier, un premier projet de programme. La séance plénière permettra au Président d'accueillir les nouveaux membres. Seront également évoqués des questions relatives à la vie de l'association, notamment la programmation d'une révision ultérieure de ses statuts. Un temps sera également consacré aux développements récents dans les travaux de l'Union Interparlementaire.

Les deux réunions plénières porteront sur le thème général du **rôle et de l'organisation des Parlements en temps de pandémie**. La discussion pourra ensuite être organisée en sous-thèmes, en fonction des propositions qui nous seront adressées par les membres qui souhaitent prendre la parole (voir, ci-dessous, la rubrique « inscription à la prise de parole »).

Les deux réunions comprendront chacune deux séquences d'environ 70 minutes de débat. Chaque séquence permettra à 12 Secrétaires généraux de prendre la parole pendant **trois minutes** pour exposer un aspect de l'adaptation de son Parlement à la pandémie de covid 19. Après la prise de parole de quatre secrétaires généraux préalablement inscrits aura lieu un débat durant 10 minutes pour permettre aux membres de poser une question ou de réagir sur les interventions précédentes. Plusieurs séquences du même format se répèteront.

Inscription à la prise de parole

Les Secrétaires généraux souhaitant s'exprimer sur l'un des tours de parole de **3 minutes** doivent s'inscrire auprès du secrétariat de l'ASGP.

Les inscriptions sont ouvertes dès réception de ce courrier et seront prises en compte **suivant la règle « premier inscrit, premier servi »**.

Nous attirons votre attention sur le fait que le nombre de créneaux ouverts pour une prise de parole de trois minutes est limité : 24 créneaux sont proposés le 26 mai, 24 créneaux sont proposés le 27 mai, soit 48 créneaux au total. Les inscriptions seront closes **dès réception de la quarante-huitième inscription**, ou, **à défaut, au plus tard le vendredi 14 mai** afin de permettre au secrétariat d'établir le programme de l'évènement. Lorsque tous les créneaux d'inscription auront été attribués, le secrétariat enverra un mail aux membres de l'association afin de signifier la clôture des inscriptions.

Vous pouvez vous inscrire à la prise de parole en remplissant le formulaire joint sur lequel nous vous demandons de bien vouloir préciser :

- **Le thème de votre intervention.** Vous pouvez par exemple choisir de parler de l'adaptation des locaux de votre Parlement, du développement des outils numériques, de l'adaptation de la procédure législative. Cette liste n'est pas limitative, tous les sujets sont recevables. Leur indication permettra au secrétariat de regrouper, autant que possible, les interventions portant sur un même thème, afin de favoriser la cohérence de la discussion.
- **La date souhaitée de votre intervention.** Si vous n'êtes disponible que pour l'une des réunions, nous vous prions d'indiquer si vous souhaitez prendre la parole le mercredi 26 **ou** le jeudi 27. Une fois le créneau attribué, il ne pourra plus être modifié. Si vous n'avez pas de préférence et que vous avez la certitude d'être présent aux deux réunions, vous pouvez l'indiquer. Le secrétariat pourra alors vous attribuer le créneau qui apparaît le plus adapté en fonction du thème de votre intervention.

Le secrétariat adressera aux membres, une semaine avant la session, le programme définitif des réunions qui comprendra l'ordre de passage des intervenants. Nous appelons les orateurs à bien vouloir préparer en amont leur intervention, afin de s'assurer que celle-ci ne dépasse pas la limite de **trois minutes**.

En dehors des prises de parole des Secrétaires généraux inscrits au programme sur la liste des orateurs, vous aurez également la possibilité de vous exprimer durant les séquences de débat qui viendront ponctuer les réunions après les interventions de quatre secrétaires généraux. La parole sera donnée, par le Président, aux membres souhaitant poser une question ou faire une remarque à l'intervention d'un de ses collègues, en choisissant en priorité dans la mesure du possible ceux qui ne figurent pas sur la liste des orateurs. Il devra s'agir de prises de paroles courtes, afin de permettre le débat le plus dynamique possible. Si vous souhaitez prendre la parole, il vous suffira **d'utiliser la fonction « main levée »** sur Zoom.

Interprétariat

Compte tenu du caractère particulier de la réunion en ligne, l'Association a décidé de retenir un dispositif exceptionnel d'interprétariat dans les quatre langues que sont **l'anglais, l'arabe, l'espagnol et l'anglais**.

En raison de la contrainte technique, il ne sera pas possible d'ajouter d'autres canaux d'interprétariat. Tous les orateurs devront donc s'exprimer, en direct, (ce qui exclut l'interprétariat en consécutif depuis votre Parlement) dans les langues traduites.

Toutefois, pour permettre à tous de contribuer aux échanges en dépit des contraintes linguistiques, deux possibilités sont offertes aux membres :

- Désigner, parmi votre personnel, un représentant qui s'exprimera, en votre nom, dans l'une des langues citées et répondra aux éventuelles questions ;
- Déposer auprès du secrétariat une contribution écrite qui sera publiée sur le site internet de l'association. Conformément à la pratique habituelle, nous vous rappelons que les contributions écrites doivent être adressés, par courriel, en français et en anglais, dans un format compatible avec Microsoft Word. Vous pourrez les adresser dans un délai d'un mois suivant la session, soit jusque fin juin 2021, afin de vous laisser le temps le cas échéant de faire appel à un traducteur. Cette possibilité de publication des contributions est ouverte à tous les membres, qu'ils prennent la parole ou pas durant la réunion.

Connexion à la réunion

Les travaux se dérouleront en ligne sur la plateforme Zoom.

Un lien unique permettra de se connecter aux deux réunions plénières.

Vous recevrez par ailleurs ce lien dans une invitation « **outlook calendar** », qui contiendra également le lien Zoom ainsi que le mot de passe nécessaires pour assister à la réunion. Si vous souhaitez assister à la réunion, nous vous remercions de bien vouloir **cliquer sur « accepter »** à l'invitation « outlook calendar ». Cela permettra au secrétariat d'avoir une idée du nombre de participants à la réunion.

Après avoir cliqué sur le lien, vous serez dans la « **salle d'attente** » de la réunion : le secrétariat de l'ASGP vérifiera la qualité de membre de l'association des personnes tentant de se connecter avant de leur permettre de rejoindre la réunion.

Pour faciliter le travail d'identification, nous vous recommandons de bien **vouloir écrire votre identifiant de la manière suivante** : « Initiale du prénom. Nom de famille, Nom du Pays, (SG). »

Exemple : P. SCHWAB Suisse (SG)

Les éventuels membres de votre personnel qui se connecteront avec vous pour vous assister durant la réunion devront être identifiés avec le libellé suivant : « Nom du pays (Staff) »

Nous vous invitons à vous connecter trente minutes avant le début de la réunion afin de vérifier que tout fonctionne sur le plan technique. Il est en effet important que vous puissiez tester le son de votre micro, et la qualité de l'image délivrée par votre caméra.

Protocole à respecter sur Zoom

Afin de permettre un déroulement fluide de la réunion Zoom et une qualité de son optimale pour tous, nous vous invitons à respecter le code de bonne conduite à tenir, joint au présent courriel.

Nous attirons particulièrement votre attention sur la nécessité de garder votre micro « coupé » lorsque vous n'êtes pas orateur.

Nous vous rappelons qu'il convient d'utiliser la fonction « main levée » sur Zoom pour demander à prendre la parole dans les débats.

Un guide d'utilisation de Zoom vous est adressé en pièce jointe du présent courriel.

Participation aux travaux

Comme à l'accoutumée, l'inscription à cette réunion de l'ASGP se fait via le formulaire d'inscription à la session de l'UIP, qui se trouve ici : <https://registration.ipu.org/event/3dec7c90-8b77-4a09-8d8e-eb3f2cef05f2/summary>

Je vous serais très obligée de bien vouloir indiquer à Daniel Moeller, avant la réunion, les changements que vous souhaiteriez voir apparaître sur la liste des membres. Pour les nouveaux secrétaires généraux, un formulaire d'adhésion à l'Association est également joint à cette lettre. Daniel peut être contacté à l'adresse suivante : moellerd@parliament.uk.

Si vous souhaitez vous faire représenter par l'un de vos collègues lors de cette session et conformément au Règlement de l'Association, veuillez le faire savoir à l'avance, par lettre écrite à Monsieur Philippe SCHWAB, Président de l'ASGP, en mentionnant le nom de la personne qui vous remplacera. Vous pouvez me transmettre cette lettre signée par courriel.

Site Internet de l'ASGP

Notre site Internet (www.asgp.co/fr) a été enrichi des biographies et des photographies des membres. Si la page vous concernant n'est pas à jour, veuillez nous faire parvenir les éléments manquants à l'adresse asgp@assemblee-nationale.fr.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire sur la préparation de cette réunion, ou sur l'activité de l'ASGP en général.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Perrine PREUVOT
Co-secrétaire de l'ASGP